

Première Synthèses

Informations

L'INTÉRIM EN 2007 : en forte croissance

En 2007, le volume de travail temporaire atteint un sommet : 637 900 équivalents-emplois à temps plein. Il progresse plus fortement qu'au cours des deux années précédentes : +5,8 %, soit deux fois plus qu'en 2005 et 2006.

La hausse concerne l'ensemble des grands secteurs d'activité utilisateurs d'emploi intérimaire. De même, elle concerne cette année l'ensemble des classes d'âge et toutes les catégories socioprofessionnelles, à l'exception des cadres. La progression est particulièrement marquée pour les ouvriers qualifiés, les femmes et les salariés de plus de 35 ans.

La durée moyenne des missions d'intérim reste stable à 1,9 semaine. Deux millions de personnes ont signé 17 millions de contrats de mission en 2007. Les trois quarts d'entre elles ont été en mission moins de seize semaines dans l'année.

En 2007, le volume de travail temporaire progresse de +35 100 équivalents-emplois à temps plein (+5,8 %), prolongeant et accentuant la hausse des deux années précédentes : +17 100 (+2,9 %) en 2006 et +16 400 (+2,9 %) en 2005 (tableau 1). En un an, plus de 17 millions de contrats ont été conclus, soit +929 000 contrats supplémentaires par rapport à 2006 (+5,7 %). En 2007, 3,6 % des salariés sont intérimaires, après 3,4 % en 2006. Les missions d'intérim achevées ont duré 1,9 semaine en moyenne, comme les deux années précédentes.

Forte hausse de l'intérim dans l'industrie

En 2007, l'industrie concentre près de la moitié du volume de travail intérimaire. Celui-ci y atteint 290 300 équivalents-emplois à temps plein, et s'accroît de +16 000, soit +5,8 % par rapport à 2006 (tableau 2). Cette hausse est due au plus grand nombre de contrats d'intérim conclus (+318 500, soit +5,1%), alors que la durée moyenne des missions est restée stable par rapport à 2006 (2,3 semaines, tableau 4). Le volume de travail temporaire progresse dans

l'ensemble des secteurs industriels, notamment dans les industries agroalimentaires (+10,4 %) et l'industrie automobile (+8,5 %).

Le taux de recours à l'intérim dans l'industrie augmente encore fortement en 2007 : 7,5 % des salariés sont intérimaires, contre 7,0 % en 2006 et 6,7 % en 2005. Par rapport à l'année précédente, l'industrie a fait appel à davantage d'ouvriers qualifiés (+8,3 %) et, dans une moindre mesure, à davantage d'ouvriers non qualifiés (+5,3 %) et d'employés (+3,7 %), alors que l'emploi industriel diminuait. En revanche, les cadres, largement minoritaires, sont encore moins nombreux cette année (tableau 3).



La construction poursuit sa progression

En équivalents-emplois à temps plein, un intérimaire sur cinq est employé par une entreprise de construction en 2007. Par rapport à 2006, le volume de travail temporaire s'accroît de +6 000 postes, soit +4,8 %, pour atteindre 132 300 équivalents-emplois à temps plein. L'intérim progresse donc pour la cinquième année consécutive, bien que les rythmes de croissance de 2005 (+9,7 %) et 2004 (+9,4 %) ne soient pas égaux.

En 2007, le nombre de contrats conclus dans la construction

Tableau 1
Le travail intérimaire de 2002 à 2007
Une forte croissance en 2007

Période	Volume de travail en équivalents-emplois à temps plein (moyenne de l'année)	Nombre de contrats conclus dans l'année	Taux de recours dans l'année	Durée moyenne des missions achevées
Niveaux	en milliers		en %	en semaines
2007.....	637,9	17 125	3,6	1,9
2006.....	602,8	16 196	3,4	1,9
Évolution	en %		en points	en jours
2007/2006...	5,8	5,7	0,2	0,0
2006/2005...	2,9	4,8	0,0	0,2
2005/2004...	2,9	4,9	0,5	-0,1
2004/2003...	2,6	3,2	0,0	0,1
2003/2002...	-2,7	1,0	-0,1	0,1

Source : Dares, exploitation des fichiers Unédic des déclarations mensuelles des agences d'intérim.
Champ : France.

Lecture : entre 2006 et 2007, le volume du travail temporaire progresse de 5,8 %, le nombre de contrats conclus augmente de 5,7 %, le taux de recours augmente de 0,2 point et la durée moyenne des missions reste stable.

Tableau 2
Travail intérimaire par secteur d'activité

Secteur d'activité en nomenclature NAF	Volume de travail en équivalents-emplois à temps plein (en milliers)		Contrats conclus (en milliers)		Taux de recours moyen annuel (1) (en %)	
	2006	2007	2006	2007	2006	2007
Agriculture, sylviculture, pêche	3,9	4,3	125,2	134,0	1,3	1,4
Industries agricoles et alimentaires	42,0	46,4	1 735,2	1 878,4	7,0	7,7
Industries des biens de consommation	31,2	32,2	807,1	860,6	5,2	5,5
Habillement, cuir	1,7	2,0	39,2	45,7	2,2	2,6
Édition, imprimerie, reproduction	5,2	5,1	221,8	223,2	2,7	2,8
Pharmacie, parfumerie, entretien	12,0	12,0	278,5	301,4	7,6	7,7
Industrie des équipements du foyer	12,4	13,1	267,7	290,2	7,0	7,7
Industrie automobile	26,0	28,2	353,4	394,8	8,7	9,7
Industries des biens d'équipement	58,2	61,3	827,3	843,1	7,3	7,7
Construction navale, aéronautique et ferroviaire	10,1	10,4	69,7	75,4	6,9	6,8
Équipement mécanique	34,8	38,1	570,0	597,8	8,1	8,8
Équipements électriques et électroniques	13,3	12,8	187,6	170,0	6,1	6,0
Industries des biens intermédiaires	110,3	115,2	2 449,1	2 515,0	8,0	8,5
Industrie des produits minéraux	12,5	13,3	325,6	335,6	7,5	8,1
Industrie textile	3,6	3,7	77,0	78,1	4,6	5,1
Industrie du bois et papier	12,9	13,2	372,0	375,0	7,5	7,9
Chimie, caoutchouc, plastiques	29,7	30,6	705,7	725,4	8,7	9,2
Métallurgie et transformation des métaux	35,5	38,3	712,2	755,1	8,3	9,0
Industrie des composants électriques et électroniques	16,1	16,0	256,5	245,8	8,4	8,7
Énergie	6,6	7,1	61,8	60,5	2,7	2,9
Production de combustibles et carburants	0,9	0,8	10,9	9,7	2,8	2,6
Eau, gaz, électricité	5,7	6,3	50,9	50,8	2,6	2,9
Construction	126,3	132,3	2 284,0	2 396,6	8,8	8,8
Commerce	54,9	58,6	2 003,2	2 097,1	1,8	1,9
Commerce et réparation automobile	4,5	4,7	95,6	98,2	1,0	1,1
Commerce de gros	31,9	34,4	895,6	960,9	3,2	3,4
Commerce de détail, réparations	18,6	19,5	1 012,1	1 038,1	1,1	1,2
Transports	48,1	52,6	1 874,2	1 988,4	4,3	4,6
Activités financières	6,9	7,3	85,7	88,7	1,0	1,0
Activités immobilières	2,8	3,1	68,3	73,4	1,0	1,0
Services aux entreprises	63,9	66,8	2 050,9	2 231,9	1,9	1,9
Postes et télécommunications	5,5	5,6	101,2	138,9	1,1	1,2
Conseil et assistance	27,6	28,8	632,0	673,5	2,2	2,2
Services opérationnels	29,2	30,7	1 300,2	1 399,6	2,1	2,1
Recherche et développement	1,6	1,6	17,6	19,9	1,0	1,0
Services aux particuliers	10,2	11,2	804,6	855,7	0,5	0,5
Hôtels et restaurants	7,4	8,1	613,4	652,3	0,8	0,9
Activités récréatives, culturelles et sportives	1,8	2,0	151,1	156,2	0,4	0,5
Services personnels et domestiques	1,0	1,1	40,1	47,3	0,1	0,1
Éducation, santé, action sociale	9,2	8,9	600,6	636,7	0,6	0,5
Éducation	2,4	1,3	73,5	37,3	0,9	0,5
Santé et action sociale	6,8	7,6	527,1	599,5	0,5	0,5
Administration	2,4	2,5	65,7	70,2	0,5	0,5
Administration publique	0,8	1,0	19,1	23,4	0,4	0,4
Activités associatives et extra-territoriales	1,5	1,6	46,6	46,8	0,6	0,6
Agriculture	3,9	4,3	125,2	134,0	1,3	1,4
Industrie	274,3	290,3	6 233,9	6 552,4	7,0	7,5
Construction	126,3	132,3	2 284,0	2 396,6	8,8	8,8
Tertiaire	198,3	211,0	7 553,2	8 042,1	1,6	1,7
Ensemble des secteurs	602,8	637,9	16 196,2	17 125,1	3,4	3,6

Source : Dares, exploitation des fichiers Unédic des déclarations mensuelles des agences d'intérim.
Champ : France.

(1) Les séries de taux de recours annuel ont fait l'objet de révisions.

augmente de +4,9 % (+112 600 contrats), tandis que la durée moyenne des missions se maintient à 2,8 semaines. La construction demeure fortement utilisatrice d'intérim : 8,8 % des salariés y sont intérimaires, en 2007 comme en 2006. La hausse du volume d'intérim provient essentiellement des emplois ouvriers qualifiés (+6,3 %) et dans une moindre mesure des ouvriers non qualifiés (+2,9 %), alors que les postes d'employés, certes peu nombreux dans ce secteur, sont en net repli (tableau 3).

Net rebond dans le tertiaire

En 2007, le tertiaire concentre 211 000 équivalents-emplois à temps plein, soit près d'un tiers du volume de travail temporaire. Ce dernier s'accroît de +6,4 %, soit +12 700 postes par rapport à 2006, après +2,8 % l'année précédente. Dans le même temps, 488 900 contrats supplémentaires ont été conclus (soit +6,5 % par rapport à 2006), et la durée moyenne des missions d'intérim a légèrement augmenté, passant de 1,3 à 1,4 semaine.

Les transports contribuent fortement à la hausse de l'intérim cette année (+4 500 équivalents-emplois à temps plein, soit +9,4 %) ; le commerce et les ser-

Source : Dares, exploitation des fichiers Unédic des déclarations mensuelles des agences d'intérim.
Champ : France.

Tableau 3
Volume de travail intérimaire en équivalents-emplois à temps plein par catégorie socio-professionnelle et grand secteur d'activité

La hausse concerne surtout les ouvriers

Qualification (part en 2007 en %)	Équivalents-emplois à temps plein			
	Secteur d'activité	Niveaux (en milliers)		Évolution (en %)
		2006	2007	2007/2006
Cadres (1,7)	Ensemble (1)	11,3	10,7	-5,7
	Industrie	5,3	4,8	-9,5
	Construction	0,9	0,7	-19,6
	Tertiaire	5,1	5,2	0,6
Professions intermédiaires (7,1)	Ensemble (1)	43,2	45,6	5,6
	Industrie	17,3	17,5	1,5
	Construction	3,1	3,4	9,1
	Tertiaire	22,8	24,6	8,2
Employés (12,1)	Ensemble (1)	74,7	77,4	3,6
	Industrie	16,4	17,0	3,7
	Construction	3,9	3,7	-4,4
	Tertiaire	52,9	54,8	3,6
Ouvriers qualifiés (40,2)	Ensemble (1)	239,6	256,2	7,0
	Industrie	102,8	111,3	8,3
	Construction	76,3	81,2	6,3
	Tertiaire	58,8	62,2	5,8
Ouvriers non qualifiés (38,9)	Ensemble (1)	234,1	248,0	6,0
	Industrie	132,6	139,6	5,3
	Construction	42,1	43,3	2,9
	Tertiaire	58,7	64,2	9,4

(1) Y compris le secteur de l'agriculture.

vices aux entreprises ont été un peu moins dynamiques (respectivement +6,7 % et +4,7 % en équivalents-emplois à temps plein).

Dans les secteurs du tertiaire, le rebond du volume d'intérim affecte cette année l'ensemble des qualifications hormis les cadres, la plus forte hausse concernant les missions d'ouvrier non qualifié (+9,4 %).

Des missions d'intérim plus longues dans la construction que dans les autres secteurs

La durée moyenne des missions reste stable cette année : 1,9 semaine pour l'ensemble des secteurs, comme en 2006 (tableau 4). Un quart des missions ne dure qu'une journée, et huit sur dix durent, au plus, deux semaines. Les missions les plus

Tableau 4
Durée des missions achevées par grand secteur d'activité en 2006 et 2007

Près de huit missions sur dix durent au plus deux semaines

Répartition en pourcentage	Agriculture		Industrie		Construction		Tertiaire		Ensemble	
	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007
1 jour	21,8	23,0	15,4	15,3	7,5	7,5	38,2	37,8	25,1	24,9
2 jours	8,2	8,4	7,7	7,7	4,7	4,7	10,9	10,6	8,8	8,7
3 jours	6,9	6,5	5,7	5,9	4,1	4,3	6,0	6,1	5,6	5,8
4 jours	6,5	5,6	6,7	6,0	4,5	3,9	4,9	4,7	5,6	5,1
1 semaine	18,3	17,8	20,1	20,2	11,9	12,5	13,3	13,7	15,7	16,0
Plus d'une semaine à moins de 2 semaines	8,9	8,8	8,1	7,9	10,9	10,3	5,9	5,9	7,5	7,3
2 semaines	12,5	11,8	13,4	13,8	15,5	16,2	7,9	8,2	11,1	11,5
Plus de 2 semaines à moins de 4 semaines	8,2	8,5	8,9	8,8	16,3	16,0	5,5	5,6	8,3	8,3
4 semaines	2,1	2,5	3,1	3,1	6,2	6,2	1,6	1,6	2,8	2,8
Plus de 4 semaines à moins de 9 semaines	4,9	5,5	6,9	7,2	14,0	14,1	3,8	3,9	6,4	6,6
9 semaines à moins de 15 semaines	1,2	1,3	2,3	2,4	3,4	3,5	1,2	1,2	1,9	2,0
15 semaines ou plus	0,5	0,5	1,8	1,8	1,0	1,0	0,7	0,7	1,2	1,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Durée moyenne (en semaines)	1,6	1,6	2,3	2,3	2,8	2,8	1,3	1,4	1,9	1,9

Source : Dares, exploitation des fichiers Unédic des déclarations mensuelles des agences d'intérim.
Champ : France.

Lecture : en 2006, 21,8 % des missions effectuées dans l'agriculture ont duré une journée.

longues sont traditionnellement effectuées dans la construction (2,8 semaines en moyenne en 2007), tandis que les secteurs tertiaires recrutent généralement pour une plus courte durée (1,4 semaine en moyenne). 18,6 % des missions d'intérim durent plus de quatre semaines dans la construction, contre 5,8 % dans le tertiaire ; à l'inverse, les missions de moins d'une semaine représentent 20,4 % des missions dans la construction, et 59,2 % dans le tertiaire.

L'intérim en hausse pour toutes les qualifications, sauf les cadres

En 2007, le volume de travail temporaire s'accroît pour toutes les catégories socioprofessionnelles, à l'exception des cadres (-5,7 %). La progression est la plus forte pour les ouvriers qualifiés (+7,0 %, soit +16 600 équivalents-emplois à temps plein) et les ouvriers non qualifiés (+6,0 %). Elle est un peu moins dynamique pour les professions intermédiaires (+5,6 %) et les employés (+3,6 %).

La part des ouvriers dans le volume de travail temporaire reste prépondérante (79,1 % en 2007). Bien que la proportion

d'ouvriers non qualifiés augmente légèrement cette année (+0,1 point), le poids des ouvriers non qualifiés et des employés dans le travail intérimaire s'est considérablement réduit depuis 2000, au profit des autres catégories (ouvriers qualifiés, professions intermédiaires et cadres).

Par ailleurs, le volume de travail temporaire progresse pour l'ensemble des classes d'âge (tableau 5). Comme en 2006, l'intérim augmente fortement parmi les salariés âgés de plus de 50 ans (+12,1 %, soit +5 200 équivalents-emplois à temps

plein). Il s'accroît de +12 400 équivalents-emplois à temps plein (soit +7,7 %) parmi les salariés de 35 à 49 ans, et de +7 100 (+4,4 %) parmi ceux de 20 à 24 ans.

Les jeunes demeurent majoritaires dans l'intérim : en 2007, 31,2 % du volume de travail temporaire est réalisé par des salariés de moins de 25 ans, et 51,5 % par des salariés de moins de 30 ans. À titre de comparaison, les moins de 30 ans représentent 58 % des intérimaires et 24 % de l'ensemble des salariés du secteur privé en 2007 (graphique 1).

Tableau 5
Volume de travail intérimaire en équivalents-emplois à temps plein par sexe et tranche d'âge

Forte hausse chez les intérimaires âgés de 35 à 49 ans et de 50 ans et plus

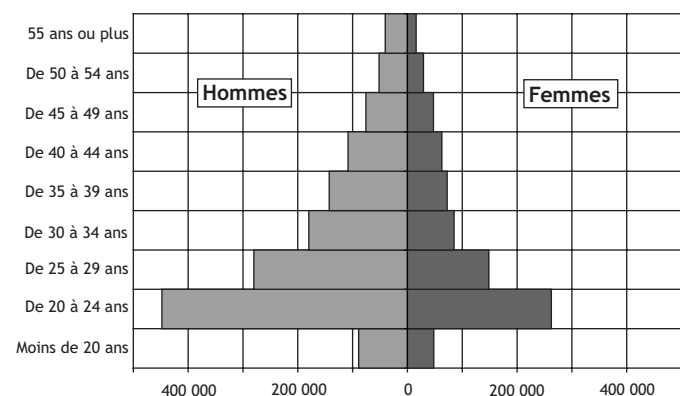
	Équivalents-emplois à temps plein		
	Niveaux (en milliers)		Évolution (en %)
	2006	2007	2007/2006
Hommes	436,5	459,2	5,2
Femmes	166,3	178,7	7,4
Moins de 20 ans	25,4	28,1	10,7
De 20 à 24 ans	163,8	170,9	4,4
De 25 à 29 ans	124,6	129,7	4,1
De 30 à 34 ans	84,9	87,4	2,9
De 35 à 49 ans	161,6	174,0	7,7
50 ans ou plus	42,6	47,8	12,1
Ensemble	602,8	637,9	5,8

Source : Dares, exploitation des fichiers Unédic des déclarations mensuelles des agences d'intérim.
Champ : France.

Lecture : Le volume de travail intérimaire des hommes s'établit à 436 500 équivalents-emplois à temps plein en 2006 et à 459 200 en 2007 : il a augmenté de 5,2 %.

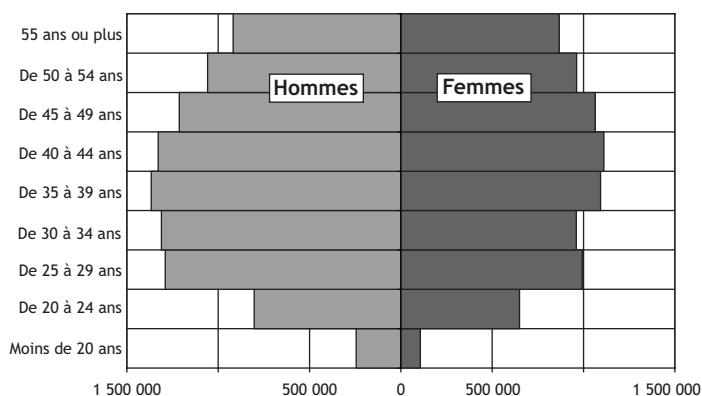
Graphique 1
58 % des intérimaires ont moins de 30 ans, contre 24 % des salariés du privé

a - Pyramide des âges des intérimaires en 2007



Source : Dares, exploitation des fichiers Unédic des déclarations mensuelles des agences d'intérim.
Champ : France.

b - Pyramide des âges des salariés du secteur privé (*) en 2007



(*) Secteur principalement marchand.
Source : enquête Emploi en continu 2007.
Champ : France.

Trois quarts des intérimaires sont en mission moins de seize semaines dans l'année

En 2007, comme au cours des années précédentes, deux millions de salariés ont effectué au moins une mission d'intérim. Plus d'un intérimaire sur deux a réalisé au moins quatre missions dans l'année, et un peu moins d'un sur quatre n'en a effectué qu'une seule (graphique 2). En 2007, 14,6 % des intérimaires ont été en mission pendant au moins 24 semaines (soit six mois environ). Au total, les intérimaires étaient en mission, en moyenne, 10,1 semaines dans l'année (soit environ deux mois et demi). Trois quarts des intérimaires ont travaillé moins de 16 semaines, et un quart a travaillé moins de deux semaines (tableau 6).

Les hommes restent majoritaires

Les femmes intérimaires sont nettement moins nombreuses que les hommes. En 2007, 28,0 % du travail temporaire est réalisé par des femmes, soit 178 700 équivalents-emplois à temps plein (tableau 5). Celles-ci bénéficient néanmoins d'une progression plus rapide en 2007 : +7,4 % par rapport à 2006, soit +12 400, contre +5,2 %, soit +22 700 pour les hommes. La durée moyenne du total des missions d'intérim effectuées par les hommes (près de trois mois) est plus élevée que pour les femmes (deux mois).

8 missions sur 10 issues des grandes entreprises d'intérim

En 2007, 79 % des contrats conclus ont été signés dans une agence appartenant à l'une des huit principales entreprises de travail temporaire (tableau 7). Ces dernières ont géré 78 % du volume de travail temporaire, soit 497 100 équivalents-emplois à temps plein, contre 22 % pour les entreprises de taille inférieure.

Jérôme DOMENS (Dares).

Tableau 6
Temps de travail des intérimaires en 2007
Trois quarts des intérimaires sont en mission moins de 16 semaines dans l'année

	Durée cumulée des missions (en semaines)			
	Premier quartile	Médiane	Troisième quartile	Moyenne
Hommes	2,4	7,5	18,2	11,3
Femmes.....	1,0	4,1	11,7	8,0
Ensemble	1,8	6,2	16,0	10,1

Source : Dares, exploitation des fichiers Unédic des déclarations mensuelles des agences d'intérim.
Champ : France.

Lecture : en 2007, la durée cumulée des missions a été inférieure à 1,8 semaines pour 25 % des intérimaires et à 6,2 semaines pour 50 %. Sur l'ensemble de l'année, 25 % des intérimaires ont réalisé des missions pendant plus de 16,0 semaines. En moyenne, ils ont été en mission d'intérim 10,1 semaines (soit environ deux mois et demi).

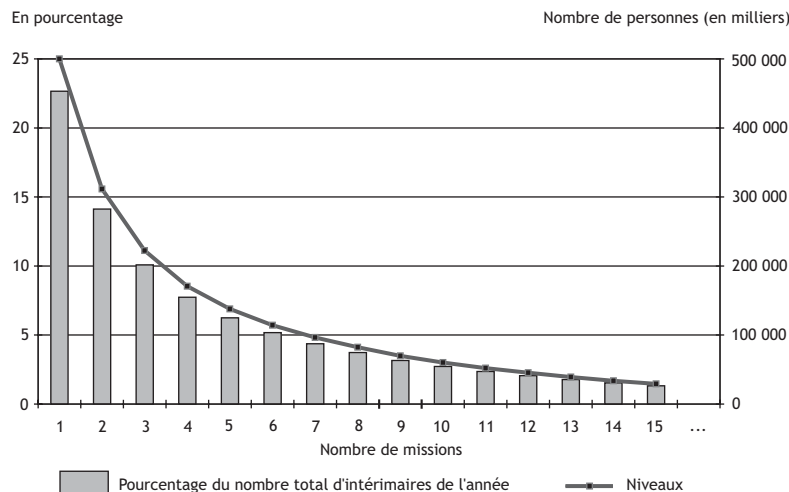
Tableau 7
Part de marché des principales entreprises de travail temporaire en 2007
*Les huit principales entreprises d'intérim * gèrent près de huit missions sur dix*

	Nombre d'agences	Équivalents-emplois à temps plein (en milliers)	Nombre de contrats conclus (en milliers)
Huit principales entreprises de travail temporaire *	4 741 61%	497,1 78%	13 581 79%
Autres entreprises de travail temporaire.....	3 031 39%	140,8 22%	3 544 21%
Ensemble	7 772	637,9	17 125,1

Source : Dares, exploitation des fichiers Unédic des déclarations mensuelles des agences d'intérim.
Champ : France.

* Il s'agit ici de toutes les entreprises des groupes Adecco (y.c. Adia), Crit, Kelly, Manpower, Randstad, Start people (ex-Creyf's), Synergie et Vedior (y.c. Select).

Graphique 2
Répartition des intérimaires selon le nombre de missions effectuées en 2007
500 000 intérimaires ont réalisé une seule mission en 2007



Source : Dares, exploitation des fichiers Unédic des déclarations mensuelles des agences d'intérim.
Champ : France.

PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES sont éditées par le Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi et le Ministère du travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité
Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES), 39-43, quai André Citroën, 75902 Paris Cedex 15,
www.travail.gouv.fr (Rubrique Études, Recherche, Statistique de la DARES)
Directeur de la publication : Antoine Magnier.

Téléphone Publications : 01.44.38.22. (60 ou 61) Documentation : 01.44.38.23. (12 ou 14) / Télécopie : 01.44.38.24.43
Réponse à la demande : 01.44.38.23.89 / e-mail : dares.communication@dares.travail.gouv.fr
Rédactrice en chef : Alice Guerber-Cahuzac. Secrétariat de rédaction : Evelyn Ferreira et Francine Tabaton.
Maquettistes : Daniel Lepesant, Guy Barbut, Thierry Duret.
Conception graphique : Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi et Ministère du travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité. Reprographie : DAGEMO.
Abonnements : dares.communication@dares.travail.gouv.fr
Publicité : Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi et Ministère du travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité.
Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 1253 - 1545.

ÉVOLUTIONS RÉGIONALES

En 2007, le travail temporaire s'accroît dans l'ensemble des régions, en nombre de contrats conclus comme en équivalents-emplois à temps plein.

Activité intérimaire selon la région de l'établissement de travail temporaire

Région	Volume de travail en équivalents-emplois à temps plein			Contrats conclus		
	2006 (en milliers)	2007 (en milliers)	Évolution 2007/2006 (en %)	2006 (en milliers)	2007 (en milliers)	Évolution 2007/2006 (en %)
Alsace	20,4	21,5	5,2	462,9	497,9	7,6
Aquitaine	26,2	28,0	7,1	714,0	758,2	6,2
Auvergne	11,1	11,7	5,6	298,7	307,7	3,0
Basse-Normandie.....	15,5	16,0	3,4	446,2	469,6	5,2
Bourgogne.....	17,1	18,2	6,5	463,9	487,9	5,2
Bretagne	31,0	31,9	3,1	881,6	916,2	3,9
Centre	31,3	32,5	3,9	828,8	868,9	4,8
Champagne-Ardenne	13,2	14,8	11,7	356,7	374,5	5,0
Franche-Comté.....	13,6	15,3	11,9	331,7	357,1	7,7
Haute-Normandie.....	24,6	26,4	7,2	684,7	733,8	7,2
Ile-de-France	101,6	105,1	3,5	2 960,1	3 099,1	4,7
Languedoc-Roussillon.....	15,5	16,7	7,7	429,9	457,1	6,3
Limousin	5,6	6,1	8,5	155,5	168,6	8,4
Lorraine	21,4	22,7	6,0	537,0	575,8	7,2
Midi-Pyrénées.....	24,8	25,9	4,3	591,5	628,0	6,2
Nord-Pas-de-Calais.....	41,0	43,7	6,5	1 192,3	1 261,8	5,8
Pays de la Loire	42,9	45,8	6,7	1 100,1	1 164,6	5,9
Picardie	21,4	23,6	10,3	593,9	644,6	8,5
Poitou-Charentes.....	14,7	15,7	7,1	412,7	434,2	5,2
Provence-Alpes-Côte d'Azur	34,5	35,6	3,1	948,0	986,7	4,1
Rhône-Alpes.....	71,4	75,5	5,7	1 694,3	1 793,1	5,8
DOM-TOM.....	3,9	5,2	33,8	110,2	137,6	24,8
France (1).....	602,8	637,9	5,8	16 196,3	17 125,1	5,7

(1) Y compris la Corse.

Source : Dares, exploitation des fichiers Unédic des déclarations mensuelles des agences d'intérim. Champ : France.

POUR COMPRENDRE CES RÉSULTATS

La source :

L'Unédic recense les missions d'intérim déclarées par les agences de travail temporaire. À partir de cette information mensuelle, la Dares élabore divers indicateurs mensuels, trimestriels et annuels. Les statistiques relatives aux douze mois de l'année sont fondées sur les relevés de missions adressés à l'Unédic par les établissements de travail temporaire. Les séries des principaux indicateurs figurent sur le site du ministère du Travail (www.travail.gouv.fr).

Quelques définitions :

Équivalents-emplois à temps plein sur l'année : rapport du nombre total de semaines de travail réalisées par les intérimaires au nombre total de semaines ouvrées d'une année. Par convention, ce nombre est fixé à 52 semaines. Cette convention de calcul conduit à sous-estimer légèrement l'équivalent-emplois à temps plein, dans la mesure où une partie des missions ne comptabilise pas les périodes de congés.

Remarque : on pourra parler de « volume de travail temporaire » pour désigner l'équivalent-emplois à temps plein.

Contrats conclus au cours de l'année : missions dont la date de début appartient à l'année.

Taux de recours : rapport du nombre d'intérimaires à l'effectif salarié. Le taux de recours moyen annuel est calculé comme une moyenne mobile d'ordre quatre (*) des données trimestrielles corrigées des variations saisonnières. Les données trimestrielles de l'emploi salarié concurrentiel sont estimées par l'Insee. Le secteur de l'agriculture fait l'objet d'une évaluation particulière. Le nombre de personnes intérimaires est calculé par la Dares en collaboration avec l'Insee, à partir de l'évolution mensuelle du nombre d'intérimaires en fin de mois, et du nombre d'intérimaires du dernier recensement exhaustif de la population.

Durée moyenne des missions sur l'année

La durée moyenne est calculée sur les missions achevées dans l'année, quelle que soit l'année de début des missions.

Durée cumulée des missions sur l'année

Pour chaque intérimaire, un cumul de la durée des missions, évalué en semaines, est calculé sur l'année. La durée cumulée est convertie en mois, en considérant qu'il y a quatre semaines dans un mois.

(*) - **Moyenne mobile d'ordre quatre** : $x_a = y_{t4} (a-1)/8 + y_{t1} (a)/4 + y_{t2} (a)/4 + y_{t3} (a)/4 + y_{t4} (a)/8$.

x_a représente la valeur de l'année «a» et y_{t1} , y_{t2} , y_{t3} et y_{t4} les valeurs de chaque trimestre.